



SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION UNIQUE DE BORDEAUX-MERIGNAC

D-2015/005

*Compte de gestion de l'Administrateur des Finances Publiques
Pour l'exercice 2014 - Avis*

Madame Emmanuelle CUNY, Présidente, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose d'adopter la délibération ci-après qui approuve le compte de gestion de Monsieur l'Administrateur des Finances Publiques pour l'exercice 2014 :

Aux termes de l'article L 1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Syndical doit se prononcer sur les comptes remis par Monsieur l'Administrateur des Finances Publiques.

LE COMITE SYNDICAL

Vu le compte de gestion rendu par Monsieur l'Administrateur des Finances Publiques, qui comprend les recettes et dépenses au 31 décembre 2014,

Vu le détail des opérations finales de l'exercice 2014 établi au regard du compte susmentionné,

Vu les pièces justificatives rapportées à l'appui du compte de gestion susvisé et les autorisations de recettes et de dépenses délivrées pendant le dit exercice,

Après avoir entendu le rapporteur du Compte Administratif de la Présidente,

Considérant que la comptabilité de Monsieur l'Administrateur des Finances Publiques, est régulière et n'a donné lieu à aucune observation.

www.le-gout-dans-nos-assiettes.com

40, avenue de la gare – 33200 BORDEAUX

Tél 05 57 00 04 00 - Fax 05 56 08 88 97 - sivubm@sivubm.com

SIRET 253 306 187 00035

Adopte la délibération suivante :

Article 1 :

Statuant sur la situation du comptable à la date du 31 décembre 2014, sauf règlement et apurement par l'autorité compétente conformément aux prescriptions de la loi, admet les recettes et les dépenses pour les sommes suivantes :

	Résultat de l'exercice 2014	Résultat de clôture 2014
Investissement	- 69 252,81 €	+ 1 666 471,33 €
Fonctionnement	+ 40 652,61€	+ 393 665,16 €
Total	- 28 600,20 €	+ 2 060 136,49 €

Article 2 :

Statuant sur les opérations de l'exercice 2014, admet les résultats définitifs du compte de gestion dudit exercice égaux à ceux du compte administratif de la Présidente qui présente les résultats globaux de clôture suivants :

S.I.V.U. BORDEAUX – MERIGNAC : + 2 060 136,49 €

Adopté :

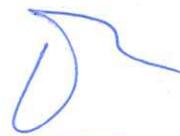
Voix pour : 8

Voix contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré à Bordeaux au siège social le 21/05/2015

La Présidente,



Emmanuelle CUNY